



Mairie

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Contexte :

Le budget 2022 présenté par le conseil municipal sera axé sur l'investissement. L'excédent de 2021 permettra de finaliser les travaux engagés et de lancer de nouveaux travaux avec nos financements propres.

Priorités du budget 2022 :

- ↳ Fin des travaux de la rue Jean Jaurès
 - Restructuration par le Département de l'avenue
 - Trottoirs + enfouissement des réseaux secs par la commune
- ↳ Réfection de la cour des écoles et du 2^{ème} préau
- ↳ Aménagement place Gambetta et plateau Ste Barbe

Budget 2022 :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 884 509,89€

↳ Ressources : 33% impôts, 27% excédent de fonctionnement, 23% de participations.

Les ressources sont quasiment identiques à 2021, l'excédent de fonctionnement cumulé est important : + 336 182,89€

↳ Charges : 32% de personnel, 26% de charges de gestion courante et 37% de charges à caractère général.

Les charges restent stables dans l'ensemble.

Le budget s'équilibre en investissement à 640 192,91€

↳ Ressources : 23% de subventions, 16% d'excédent de fonctionnement transféré (100 000€), 16% de la cession d'un immeuble et 40% de l'excédent reporté.

Ce budget est largement financé par l'excédent d'investissement 2021. Il permettra d'investir cette année et sur les budgets suivants.

↳ Charges : 82% d'immobilisations corporelles (travaux) et 8% de remboursement d'emprunt.

Cette année encore, nous présentons un budget qui est essentiellement consacré aux travaux, la commune a retrouvé et conserve une bonne capacité d'investissement.

Taux d'imposition 2022 :

Le conseil municipal a reconduit les taux d'imposition de 2021 à savoir :

- Taxe foncière bâti : 40.99%
- Taxe foncière non bâti : 56.04%

Le produit attendu est de 282 254

Après application du coefficient correcteur le montant prévisionnel 2022 s'élèvera à 280 782€

Endettement de la commune :

L'annuité 2022 représente 51 000€.

Charge de personnel :

Les charges de personnel représentent 288 200€ soit 32% du budget.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

- Fonctionnaire :
 - ↳ 1 administratif à temps complet
 - ↳ 4 techniques (dont 2 à temps complet)

- Contrat à durée déterminée
 - ↳ 2 techniques (dont 1 à temps complet)

- Contrat aidé (PEC)
 - ↳ 4 techniques à temps non complet
 - ↳ 1 administratif à temps non complet

Il est prévu de recruter 2 contrats de 20h pour la saison estivale 2022.